

Décision

Générale

colonial

Décision n° 468 autorisant M. le chef de bataillon Olive, chef du cabinet militaire du Gouverneur, chargé des affaires politiques, à accompagner le Gouverneur rentrant en mission en France, et lui accordant une réquisition de passage en 1er classe de Djibouti à Marseille et une feuille de voyage pour se rendre à Paris.

n° 468

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 mai 1938

Numéro JO
n° 498 du 31/05/1938

Date du numéro
31 mai 1938

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. le chef de bataillon Olive, chef du cabinet militaire du Gouverneur de la Côte française des Somalis, chargé des affaires politiques, accompagnera le Gouverneur rentrant en mission en France.

Art. 2

—Une réquisition de passage en 1re classe (1er catégorie P») de Djibouti à Marseille (4 une feuille de voyage pour se rendre à Paris lui seront délivrées. Il prendra passage sur le vapeur Fclijr-Rousset qui doit quitter Djibouti le 31 mai 1938.